

Inscription du Docteur

Mme Le Dr Mr Le Dr

Nom

Prénom

Date de naissance/...../..... Nationalité Française

Nationalité étrangère, précisez

E-mail

Tél GSM

Adresse :

CP Ville

France (autre précisez)

Photo

Obligatoire

PARIS

PROMOTION Y

2019/2020

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES THERAPEUTIQUES ORTHODONTIQUES ORTHOPEDIQUES ET FONCTIONNELLES

DOSSIER D'INSCRIPTION

Formation Initiale

Cycle **semaine**

1^{er} cours : du lundi 11 au jeudi 14 mars 2019

Horaires : 1^{er} jour de 9 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30, 2^e et 3^e jours de 9 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30, 4^e jour de 9 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

Lieu des sessions de formation : Novotel Paris Les Halles, 8 place Marguerite de Navarre 75001 PARIS

À compléter, dater et signer et à adresser au CETO

En fonction des options de règlements

(Voir p. 3 Modalités de règlement)

Nationaux, par courrier : CETO, 11 rue Contrescarpe 44000 NANTES

✓ Je choisis l'option 1 2 3

Internationaux, par email : l.caillon@ceto-europe.com

✓ Je choisis l'option 1 2 3

- Les dossiers incomplets ne sont pas traités
- Les inscriptions sont acceptées et validées par ordre chronologique de réception des dossiers, dans la limite des places disponibles. Une réponse par mail est systématiquement envoyée.

Nous contacter : tél : +33 2 40 75 12 87 - contact@ceto-europe.com



www.ceto-europe.com

Cadre réservé au CETO

- Dossier reçu le/...../.....
- Validé le/...../.....
- Liste d'attente – N°
- Dossier incomplet

1 - INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

- Docteur en Chirurgie Dentaire
 Docteur en Chirurgie Maxillo-Faciale
 Médecin Dentiste ou diplôme étranger équivalent
 Etudiant en 6^e année de Chirurgie-Dentaire Thèse le/...../.....
- > Année du diplôme/...../..... Faculté de
- > Exercice en France Oui Non, précisez.....
- Exercice libéral
 Exercice salarié cabinet libéral
 Exercice salarié centre de santé mutualiste
 Autre, précisez
- > N° inscription Conseil de l'Ordre > N° ADELI
- > N° RPPS
- > Autres diplômes universitaires

2 - COORDONNÉES

Adresse professionnelle et de facturation (si différente p.1)

Rue

CP Ville

France (autre précisez)

3 - COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CETO ? Cochez une ou plusieurs cases

- Information publicitaire (mailing CETO)
 Moteur de recherche
 Autres, précisez.....
- Presses professionnelles : Info Dentaire Chirurgien-Dentiste de France Autres
- Sites professionnels, précisez
- Ancien élève du CETO, précisez

4 - COÛT DE LA FORMATION

Le coût global de la formation initiale s'élève à 15200 €. Ce montant est dû en totalité même en cas d'absence à une session de formation.

Mention obligatoire : en cas de différent ou de contestation ne pouvant être résolu à l'amiable, le tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige

	Enseignement	Hébergement/réception
Inclus	Les supports pédagogiques, les ouvrages, le coaching en dehors des sessions de formation, l'accès membre illimité permettant de consulter et de télécharger le logiciel de céphalométrie du CETO, les vidéos, photos, supports pédagogiques et autres documents mis à disposition sur cet espace ...	Les déjeuners et les pauses pendant les sessions de formation (1 déjeuner, <i>sous forme de buffet</i> , et 2 pauses/jour/session, servis, exclusivement, au Novotel Les Halles Paris)
Non inclus	Le matériel orthodontique et de bureau	L'hébergement, les déplacements, les dîners, les boissons ainsi que tous les autres frais personnels.



5 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT - Cocher l'option choisie

La zone SEPA (Single Euro Payments Area) est un espace de paiement en EURO. Tous les pays de l'Union Européenne, même ceux n'ayant pas l'euro comme monnaie, plus Monaco, la Suisse, le Liechtenstein, la Norvège, l'Islande et Saint-Martin, sont membres du SEPA. La zone SEPA est donc le plus large regroupement de pays en Europe. Y compris la Guyane française, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte; Saint-Barthélemy, Saint-Martin (partie française), la Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Gibraltar, Jersey, Guernesey et l'île de Man, Monaco et San Marin ont adopté l'Euro mais ne font pas parti de l'eurozone.

ZONE SEPA / Document à nous retourner par mail uniquement : votre RIB accompagné du mandat de prélèvement SEPA, complété, signé et daté, en précisant l'option de prélèvements (1, 2 ou 3).

HORS ZONE SEPA / Pour les autres pays un règlement par virements bancaires sera mis en place, selon le même échéancier et les mêmes options.

<input type="checkbox"/> Prélèvements bancaires – Mandat SEPA				
<input type="checkbox"/> Option 1		<input type="checkbox"/> Option 2		<input type="checkbox"/> Option 3
8 prélèvements de 1900 €		2 prélèvements 7600 €		1 prélèvement 15200 €
Dates des prélèvements		Dates des prélèvements		Dates du prélèvement
<input type="checkbox"/> 02/01/2019	<input type="checkbox"/> 02/01/2020	<input type="checkbox"/> 02/01/2019	<input type="checkbox"/> 02/01/2020	<input type="checkbox"/> 02/01/2019
<input type="checkbox"/> 02/03/2019	<input type="checkbox"/> 02/03/2020			
<input type="checkbox"/> 02/06/2019	<input type="checkbox"/> 02/06/2020			
<input type="checkbox"/> 02/09/2019	<input type="checkbox"/> 02/09/2020			
<input type="checkbox"/> Virements bancaires – Hors zone SEPA Uniquement				
<input checked="" type="checkbox"/> Selon l'option choisie, effectuer vos virements (ou votre virement).				
<input checked="" type="checkbox"/> Préciser, obligatoirement, le motif du virement, indiquer votre nom et la référence de la facture.				
<input checked="" type="checkbox"/> Le montant des frais bancaires sont à la charge du débiteur.				
<input checked="" type="checkbox"/> Respecter impérativement cet échéancier.				
Coordonnées bancaires, Sarl CETO Nord - N° IBAN : FR76 3000 4002 8300 0100 6585 373 – BIC : BNPAFRPPNAN - Code banque 30004, Code guichet 00283, N° Compte 00010065853, Clé RIB 73				
En cas de non-paiement, l'accès à la salle de cours sera refusé au participant				

Une facture acquittée, de chaque somme versée, vous sera adressée, par mail, après la validation de l'enregistrement porté au crédit de notre compte bancaire par prélèvement SEPA ou virement international.

6 - MATERIEL

Une trousse complète de matériel est exigée **dès le 1^{er} cours de formation**. Elle comprend tout le matériel nécessaire à la formation initiale du CETO, mais également pour l'exercice en cabinet, permettant ainsi, de commencer des traitements d'orthodontie et d'orthopédie, pendant votre formation, en suivant la progression de l'enseignement. Aucun matériel supplémentaire ne sera demandé durant votre formation, excepté le petit matériel de fournitures courantes : cires, arcs, ligatures, élastiques, bagues, brackets.

Matériel orthodontique

- > Voir liste en annexe
- > Commander votre matériel auprès d'un fournisseur spécialisé en produits orthodontiques, **en respectant obligatoirement les références mentionnées** sur la liste. (Informations complémentaires, commande/devis, sur la liste du matériel CETO)



Fournitures de bureau

- > Voir liste en annexe
- > Acheter vos fournitures dans vos points de ventes habituels

7 - MODALITÉS D'ANNULATION

Annulation avant le début de la formation initiale

- > Toute annulation doit nous être signifiée par courrier ou par email, avec accusé réception. Celle-ci entraînera les pénalités suivantes :
 - Avant 90 jours du 1^{er} cours : 20 % du prix de la formation.
 - Avant 60 jours du 1^{er} cours : 50 % du prix de la formation.
 - Avant 30 jours du 1^{er} cours et absence non signalée : 100 % du prix de la formation.

8 - ABSENCE À UNE SESSION

Absence à une session de la formation initiale

- > Toute absence doit nous être signifiée, par courrier ou par email, avec accusé réception, 3 mois minimum avant la session, sauf cas de force majeure justifiée.
- > Aucun remboursement ne sera effectué, cependant une session de rattrapage sera proposée dans une autre promotion, à titre très exceptionnel et en fonction des places disponibles (décalage pouvant aller de 6 mois à un an).

9 - LES ORGANISMES FINANCEURS

CETO - Organisme de formation agréé sous le N°524 403 045 44

Prises en charge **participatives susceptibles** par des organismes financeurs, après enregistrement, évaluation et acceptation des commissions scientifiques compétentes. (Les demandes de prise en charge sont à effectuer, individuellement, par le participant, auprès des organismes)

- FIFPL : exercice libéral - www.fifpl.fr
- OPCA : exercice salarié – service compétent de l'employeur

10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (Enseignement et documents pédagogiques du CETO)

Mention obligatoire : en cas de différent ou de contestation ne pouvant être résolu à l'amiable, le tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige

- > Les prises de vues, enregistrements audio et vidéo des cours du CETO :
 - Sont soumis à l'appréciation de chaque enseignant pendant son intervention et peuvent être interdits.
- > Les documents, les supports pédagogiques et les ouvrages, les vidéos, les photos, le logiciel du CETO, remis pendant les cours ou téléchargés sur le site du CETO (via votre accès membre) :
 - Sont exclusivement et strictement à usage personnel.
 - Toute copie, représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droit ou ayants cause) est illicite. La reproduction intégrale est interdite. Les parties copiées ne doivent pas excéder, par acte de reproduction, 10 %, et l'obligation de faire apparaître à proximité de l'extrait copié les références bibliographiques.

11 - DROITS À L'IMAGE

Mention obligatoire : en cas de différent ou de contestation ne pouvant être résolu à l'amiable, le tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige

Nous vous informons que des photographies ou vidéos, prises au cours de votre formation et sur lesquelles vous êtes reconnaissable, seront accessibles à un public mondial, interne et externe au CETO, ou autre... Via supports papier, numérique, photographiques, CD, DVD, projection, blog, site internet, plaquettes, brochures, réseaux sociaux, ou autres... Les photographies ou vidéos ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »

A Le Cachet du cabinet

Signature obligatoire

